



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

http://www.siaes.com

Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré  
<http://www.sies.fr>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



## Lettre de présentation aux stagiaires de l'Académie d'Aix-Marseille

Marseille, le 19 Juillet 2012

Chère, cher collègue,

Vous venez de réussir au concours pour être titularisé(e), au terme de votre stage, dans un corps de l'Éducation Nationale. **Nous vous félicitons pour ce succès et vous souhaitons la bienvenue dans notre Académie** où vous allez effectuer votre stage. Cette année, cruciale pour vous, sera rythmée par vos **obligations (nombreuses...) de stagiaire**, votre **service dans l'établissement où vous serez affectée(e)**, la **constitution de votre demande de mutation au mouvement inter-académique** (Novembre - Décembre 2012), puis **intra-académique** (Mars - Avril 2013).

Certes l'Administration vous informera de tout ce qui concerne cette année de stage et des modalités de votre demande d'affectation en tant que titulaire. **Vous serez alors largement informé(e) de vos obligations et de vos devoirs... et probablement moins de vos droits.** C'est là que les **conseils d'un syndicat** pourront se révéler utiles tout au long de votre carrière, et en particulier cette année pour constituer votre dossier de mutation au mouvement inter-académique (barème, vœux), puis au mouvement intra-académique, tant il est vrai que les textes officiels en la matière ne sont pas toujours très faciles à interpréter pour le profane, et comportent quelques pièges qu'il convient d'éviter.

**Le SIAES - DEUXIÈME SYNDICAT DANS L'ACADÉMIE tous corps confondus (Agrévés, Certifiés, Professeurs d'EPS, PLP, CPE) - disposant d'élue(s) siégeant dans toutes les commissions où est gérée votre carrière et de responsables expérimentés et joignables, vous propose donc ses services en ces domaines.**

Le SIAES, syndicat **ACADÉMIQUE**, est associé au SAGES (Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur), membre du SIES (Syndicat - NATIONAL - Indépendant de l'Enseignement du Second degré) et de la FAEN (Fédération Autonome de l'Éducation Nationale). Ces organisations sont officiellement reconnues au plus haut niveau et reçues à l'Élysée et au Ministère. Les positions du SIAES - SIES sont donc relayées au niveau national lors des audiences auxquelles participent régulièrement les responsables du SIAES - SIES.

Le SIAES affirme sa volonté d'INDÉPENDANCE, face à des syndicats que beaucoup jugent trop marqués par l'idéologie ou la politique. Son seul objectif est la **défense des intérêts matériels et moraux des personnels** qui s'adressent à lui. Il ne roule de ce fait pour personne d'autre que vous et **défend, en votre nom, un enseignement public de qualité.**

Le SIAES propose les cotisations les moins chères du « marché syndical » pour un service au moins égal sinon bien supérieur à celui des autres syndicats et **ne vit - contrairement à la majorité des organisations syndicales - que grâce aux cotisations des adhérents ce qui garantit son indépendance.** Le SIAES est **l'un des seuls syndicats de l'Éducation Nationale à ne toucher aucune subvention et à ne vivre que des cotisations de ses adhérents dont le montant est fixé au plus juste de ses besoins, sans frais inutiles !**

Le principal objectif du SIAES est d'offrir aux personnels de l'Éducation Nationale (dont vous êtes, en tant que stagiaires et futurs titulaires) les services dont ils ont besoin, tant pour être renseignés, conseillés, aidés... ou défendus, si nécessaire. Et ce **en dehors de toute considération idéologique ou politique, donc en toute INDEPENDANCE, dans un souci d'écoute et de proximité dont peut témoigner notre totale disponibilité, 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8h00 à 21h00.**

Pour ce qui est des **idées et valeurs** que nous défendons, plutôt que de grands discours ou de belles déclarations comme d'autres en font, nous préférons vous dire ici que **notre souci premier est de voir assuré par des professeurs qualifiés un enseignement de qualité, dans l'intérêt des élèves évidemment mais aussi dans celui des professeurs eux-mêmes eu égard au travail qu'ils ont dû fournir au cours de leurs études universitaires.**

Nous pensons ainsi que si **Instruction et Education** vont de pair, la seconde ne saurait l'emporter sur la première sans risque de voir notre métier transformé en une simple fonction d'animateur socio-culturel ou de psychologue scolaire. Nous croyons, **loin des théories pédagogistes à la mode**, au bon sens dans la pratique de notre métier, au **travail en équipe librement consenti et non imposé**, comme à la **liberté pédagogique** (que nous confère la loi) mise **au service des élèves dont nous avons la charge.**

Dans l'attente de vous rencontrer, de répondre à vos questions, nous vous souhaitons une **BONNE RENTRÉE.**

Le Bureau du SIAES - SIES / FAEN

**Le *SIAES* sera présent lors de la journée de rentrée administrative et pédagogique des stagiaires qui aura lieu le Lundi 27 Août 2012. Nos élu(e)s et représentants seront présents pour vous accueillir et à votre disposition pour vous renseigner et vous remettre différentes publications. Un « Livret d'accueil - Guide du stagiaire » qui contient de précieuses informations qui vous seront utiles tout au long de votre année de stage vous sera gracieusement adressé.**

**Rendez-vous le 27 Août 2012 pour faire connaissance avec le *SIAES* !**

Vous constaterez aisément, dès la journée de rentrée administrative et tout au long de l'année, qu'il existe un grand nombre de syndicats d'enseignants qui vous proposeront leurs services. Certains connus, d'autres moins. Le pluralisme est ainsi bien assuré... mais le choix peut se révéler difficile dans ce maquis des sigles !

Nous vous conseillons donc, avant toute adhésion à quelque syndicat que ce soit, de vous renseigner, de vous documenter, de prendre contact, de faire un "comparatif" selon les critères que vous aurez choisis et de **ne pas vous laisser abuser**. Bref, de réfléchir et, en un mot, de **ne pas vous laisser forcer la main ou signer sous la pression**, en sachant que rien ne presse.

Nombreux(es) sont les stagiaires qui ont apprécié le travail et la disponibilité des responsables du *SIAES* quand d'autres syndicats étaient fermés ou injoignables (comme ils le seront peut-être en cours d'année, le soir, les week-end ou les prochaines vacances ...) et qui nous l'ont fait savoir, certain(e)s en adhérant dès maintenant. Nous leur souhaitons chaleureusement la bienvenue à la fois dans le métier et notre syndicat.

**Conscient des difficultés financières auxquelles sont confronté(e)s les stagiaires** (très faible rémunération au vu du niveau d'étude, difficulté à se loger décemment, frais de déménagement non pris en charge, achat éventuel d'un véhicule et de matériel informatique, frais de déplacement durant l'année etc.), le *SIAES* a fixé la **cotisation annuelle à 35 euros pour cette catégorie de personnel**. **Une cotisation stagiaire 2 à 4 fois moins chère que celle des autres syndicats ... pour un service au moins équivalent !** Beaucoup s'en étonnent, nous questionnant sur les raisons de cette différence - parfois énorme - qui s'accroît pour la cotisation des titulaires (de 72 à 112 € / an au *SIAES*).

**Comment le *SIAES* - *SIES* / FAEN, deuxième syndicat de l'académie, peut-il proposer de telles cotisations tout en ne bénéficiant d'aucune subvention, ni ressource publicitaire, contrairement à la plupart des autres syndicats qui bénéficient indirectement d'une subvention allant de 181.517,25 à 363.034,50 euros par an versée à leur confédération ?**

- Toutes les publications, les envois postaux, le travail de secrétariat, les permanences téléphoniques, la gestion ... sont réalisés par des professeurs après leurs journées de travail.

- Quand d'autres syndicats impriment leurs publications en couleur sur du luxueux et peu écologique papier glacé, le *SIAES* imprime en noir et blanc sur du papier ordinaire.

- Les cotisations des adhérents du *SIAES* ne servent pas à financer de somptueux locaux, ni ce que nous estimons être des gadgets.

- Les frais de fonctionnement engagés correspondent aux besoins réels du *SIAES* pour vous servir et défendre notre conception de l'enseignement.

Ainsi, les cotisations réduites que nous vous proposons, qui incluent la cotisation au *SIES* (notre syndicat NATIONAL) et à la Fédération Autonome de l'Education Nationale (FAEN), sont rendues possibles par la suppression de tous les frais superflus et l'abnégation de nos responsables syndicaux et militant(e)s.

Notre volonté est sans faille, mais notre force sera celle que vous nous donnerez par votre soutien. Si vous partagez notre conception du syndicalisme, rejoignez-nous et soutenez nos actions en réglant votre cotisation !

**Le *SIAES*, LE syndicat INDÉPENDANT. Un syndicalisme AUTHENTIQUE !**

Vous découvrirez avec stupeur, effarement ... ou amusement que dès la journée de rentrée administrative de nombreuses banques, mutuelles, assurances ... vous proposeront leurs services. Nombreux seront aussi les syndicats d'enseignants (certains de leurs responsables se montreront peut-être pressants pour vous faire adhérer !!!) qui vous remettront, en plus de leur documentation, des gadgets dont nous laissons chacun(e) juger de l'utilité : stylos, calendrier, casquettes, porte-clefs, agenda, clé USB, carnet de bord ... Cela varie selon les années et les syndicats ... Gadgets forcément financés par les cotisations des adhérents de ces mêmes syndicats. Autant vous prévenir que vous repartirez chargé(e), les mains encombrées de sachets plastiques !

Vous remarquerez également en parcourant les publications des différents syndicats que l'immense majorité d'entre elles sont garnies de pleines pages de publicités pour des banques, des mutuelles, des assurances, avec lesquelles ces syndicats sont en partenariat ce qui leur procure une source de financement via les ressources publicitaires.

Notre indépendance idéologique et financière n'a pas de prix ! Le *SIAES* n'a de partenariat avec aucune société et ne cherchera donc pas à vous vendre un « pack » syndicat / mutuelle / banque / assurance. A fortiori quand une protection juridique complémentaire n'est pas forcément utile puisque vous bénéficieriez de la protection juridique du fonctionnaire accordée par le Rectorat en cas d'agression ou d'accident.

Le *SIAES* ne vous offrira aucun gadget futile, mais il sera à vos côtés pour les étapes essentielles de votre carrière. Nous vous remettons nos publications et vous pourrez avoir la certitude que nos responsables vous soutiendront et seront disponibles tout au long de l'année. N'est ce pas justement ce que l'on attend d'un syndicat ?

Jean-Baptiste Verneuil Secrétaire Général du *SIAES* - *SIES* / FAEN et responsable stagiaires



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire

Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE 04 91 34 89 28 06 80 13 44 28  
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

**Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs,  
et non devenir des animateurs socio-culturels...**

## Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui veut :

- Rompre avec le conformisme pédagogique et la pensée unique.
  - *Parler vrai, en bannissant langue de bois et préjugés idéologiques.*
- Dénoncer les dérives des pseudo pédagogues de l'Education et les réformes qu'ils inspirent au détriment des savoirs disciplinaires.
  - *Réaffirmer la primauté du savoir et de la transmission des connaissances par des spécialistes formés par l'Université.*
- Dénoncer le mythe égalitariste des classes hétérogènes.
  - *Proposer aux élèves des cursus différenciés avec des effectifs par classe modulés.*
- Dénoncer le laxisme et la démagogie.
  - *Restaurer la vraie démocratie, une nécessaire discipline, le sens de l'effort et l'élitisme républicain.*

Le S.I.A.E.S. / SIES veut, en dénonçant l'avalanche de réformes dévalorisantes et nous promettant toutes la solution à l'échec scolaire :

- Redonner à l'enseignement la qualité que la massification lui a fait perdre,
- Séparer clairement l'enseignement des activités péri-éducatives,
- Remettre l'École sur les rails de sa finalité :
  - la transmission du savoir qui est l'INSTRUCTION
  - l'apprentissage de la citoyenneté qui est l'EDUCATION
- La réinstitutionnaliser dans son autorité et son indépendance, dans le cadre du service public, ce qui est la vraie LAICITE.

## Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui combat :

- La dévalorisation financière et morale qui touche tous les personnels (perte de pouvoir d'achat, recul de l'âge de la retraite et amputation de son montant...).
- La redéfinition et la mise en cause de nos services et de nos statuts.
- Les remplacements de courte durée imposés par les chefs d'établissement.
- L'attribution d'heures supplémentaires au détriment de postes ou conduisant à multiplier les services partagés.
- L'affectation à temps plein des stagiaires pour pallier la pénurie d'enseignants titulaires.
- La détérioration de nos conditions de travail et de vie, conséquente à des réformes empilées et à la montée des incivilités.
- La sujétion croissante aux chefs d'établissement et aux pressions des parents
- La flexibilité en marche des emplois, avec la multiplication des services partagés, pour les titulaires en poste fixe et les TZR.
- La précarisation des personnels qui en découle et le recours de plus en plus fréquent à des contractuels et des vacataires.

## Le S.I.A.E.S. / SIES, un syndicat qui demande :

- *Le respect de la dignité des personnels.*
- *Une réelle revalorisation indiciaire pour tous et le réexamen des conditions d'accès à la retraite.*
- *Le respect des statuts, droits et devoirs de chacun.*
- *Des remplacements de courte durée effectués sur la seule base du volontariat.*
- *Des heures supplémentaires limitées, et non utilisées pour supprimer des postes ou créer des services partagés.*
- *Une affectation des stagiaires à mi-temps leur permettant de parfaire leur formation.*
- *De mettre un terme à l'inflation de réunions.*
- *Le respect de la liberté pédagogique et un travail en équipe librement consenti.*
- *La suppression du passage automatique en classe supérieure et le respect des conseils de professeurs décidant en collégialité.*
- *La limitation des services partagés.*
- *La révision, pour les améliorer, des conditions d'exercice et des indemnités des TZR.*
- *La création de postes pourvus par concours statutaires.*

## Et à titre d'informations ... quelques données sur le S.I.A.E.S. :

Rejoindre le **SIAES**, c'est sortir de l'isolement, opter pour la **PROXIMITÉ**, être défendu dans un syndicat qui ne roule pour personne d'autre que pour vous, pour vous défendre, défendre votre métier et votre engagement pour un enseignement public de qualité, au profit de tous les jeunes qui nous sont confiés.

### Scrutin d'Octobre 2011

**Résultats académiques globaux pour le second degré**

**Tous corps** (personnels titulaires) : Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE d'EPS, PLP, CPE, PEGC, CoPsy.

Syndicat	Position	% 2011
SNES, SNEP, SNUIPP, SNUEP	1 <sup>er</sup>	49,84 %
<b>SIAES</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>10,32 %</b>
CGT	3 <sup>ème</sup>	6,36 %
SNETAA-FO	4 <sup>ème</sup>	6,25 %
SGEN-CFDT	5 <sup>ème</sup>	6,15 %
SUD EDUCATION	6 <sup>ème</sup>	5,81 %
SE-UNSA	7 <sup>ème</sup>	5,35 %
SN-FO-LC	8 <sup>ème</sup>	4,81 %
SNALC-CSEN	9 <sup>ème</sup>	4,63 %
SNCL	10 <sup>ème</sup>	0,24 %
SNPCT	11 <sup>ème</sup>	0,23 %

### Représentativité sur trois corps :

Agrégés, Certifiés et AE, Professeurs et CE d'EPS

Syndicat	Position	% 2011
SNES-FSU + SNEP-FSU	1 <sup>er</sup>	59,06 %
<b>SIAES</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>	<b>11,90 %</b>
SUD	3 <sup>ème</sup>	6,40 %
SN-FO-LC	4 <sup>ème</sup>	5,93 %
SNALC-CSEN	5 <sup>ème</sup>	5,92 %
SGEN-CFDT	6 <sup>ème</sup>	4,97 %
SE-UNSA 0 élu	7 <sup>ème</sup>	3,47 %
CGT 0 élu	8 <sup>ème</sup>	2,36 %

AGREGES		% 2011	CERTIFIES		% 2011	EPS		% 2011	PLP		% 2011
SNES-FSU		56,86 %	SNES-FSU		56,17 %	SNEP-FSU		83,14 %	SNETAA-FO		40,74 %
<b>SIAES</b>	<b>2 élus</b>	<b>11,97 %</b>	<b>SIAES</b>	<b>4 élus</b>	<b>12,10 %</b>	<b>SIAES</b>		<b>10,47 %</b>	CGT		29,40 %
SNALC-CSEN		11,36 %	SN-FO-LC		7,19 %	SN-FO-LC		2,47 %	SE-UNSA		9,37 %
SGEN-CFDT		7,93 %	SUD		7,16 %	SE-UNSA		2,33 %	SGEN-CFDT		7,94 %
SUD		6,17 %	SNALC-CSEN		5,27 %	SUD		1,60 %	<b>SIAES</b>		<b>6,58 %</b>
SN-FO-LC 0 élu		3,20 %	SGEN-CFDT		4,87 %				SUD		4,46 %
SE-UNSA 0 élu		2,52 %	SE-UNSA 0 élu		3,90 %				SNPCT		1,51 %
			CGT 0 élu		3,35 %						

### **UN ENSEIGNANT, C'EST SOUS-PAYE !**

Depuis 30 ans, notre profession n'a cessé d'être financièrement dévalorisée !

### **UN ENSEIGNANT, ÇA PREND DES COUPS !**

Les violences contre les personnels s'amplifient année après année ! La charge de travail non rémunéré s'accroît !  
Les conditions d'exercice se dégradent ! Les services partagés sur plusieurs établissements se multiplient !  
Les pressions exercées par la hiérarchie et les parents d'élèves contre des personnels isolés s'accroissent !

### **EXIGEONS ENSEMBLE LE RESPECT :**

**UNE ADMINISTRATION QUI NE FUIT PAS SES RESPONSABILITÉS, PROTEGE ET RESPECTE SON PERSONNEL  
UNE REVALORISATION DE NOS TRAITEMENTS ET DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

## Toute l'actualité syndicale et professionnelle sur [www.siaes.com](http://www.siaes.com)

Le montant de la subvention annuelle accordée à chaque organisation syndicale\* représentative de fonctionnaires de l'État au niveau national est fixé à :

CFDT (SGEN) :	363 034,50 euros	FO (SN-FO-LC, SNETAA) :	363 034,50 euros
CGC :	181 517,25 euros	FSU (SNES, SNEP etc.) :	363 034,50 euros
CFTC :	181 517,25 euros	SOLIDAIRES (SUD Education) :	181 517,25 euros
CGT (CGT Educ'action) :	363 034,50 euros	UNSA (SE-UNSA) :	363 034,50 euros

**Le S.I.A.E.S. / SIES - FAEN totalement indépendant financièrement et idéologiquement  
ne touche aucune subvention et ne vit que des cotisations de ses adhérents  
en proposant les cotisations les moins onéreuses !**

Arrêté du 5 Juillet 2007 fixant le montant de la subvention versée aux organisations syndicales représentatives de fonctionnaires de l'Etat. \* Chaque organisation citée regroupe plusieurs syndicats ; entre parenthèse le syndicat de l'éducation nationale de chaque confédération qui bénéficie indirectement de la subvention accordée à la confédération.

## **REPRÉSENTATIVITÉ du SIAES :**

- **2<sup>ème</sup> syndicat de l'academie tous corps confondus**
- **2<sup>ème</sup> syndicat pour les professeurs Agrégés**
- **2<sup>ème</sup> syndicat pour les professeurs Certifiés**
- **2<sup>ème</sup> syndicat pour les professeurs et CE d'EPS**
- **5<sup>ème</sup> syndicat pour les PLP**

**La défense du métier, la défense du collègue,  
comme seules priorités.**

### **EN TOUTE INDEPENDANCE.**

Le **S.I.A.E.S.** est un syndicat **RÉELLEMENT INDÉPENDANT**. Il n'est inféodé ni lié à aucune idéologie, ni à aucun parti. Il ne reçoit aucune subvention, à la différence de la plupart des autres syndicats. Il n'a qu'un objectif : en toute **INDÉPENDANCE**, défendre les intérêts matériels et moraux des enseignants, les informer, les aider, intervenir rapidement et efficacement lorsqu'ils le demandent.

Extrait du Règlement Intérieur du **SIAES** « ... l'indépendance du syndicat étant un de ses fondements statutaires (Statuts Art. 2), aucun adhérent ne peut postuler pour être membre du Bureau Syndical du **SIAES**, au risque de démission ou d'exclusion du dit Bureau Syndical, s'il exerce dans et/ou pour un parti politique ou une association assimilée, une responsabilité autre que simple adhérent. De même tout membre du Bureau Syndical du **SIAES** s'engage, dans le cadre de ses fonctions et responsabilités au sein du syndicat, à un devoir de réserve vis à vis de ses préférences ou engagements politiques ou confessionnels personnels. »

**Quel autre syndicat peut en dire autant ET le mettre en pratique ?**

Le **SIAES** est une composante du **S.I.E.S.** (Syndicat - NATIONAL - Indépendant de l'Enseignement du Second degré) et de la **FAEN** (Fédération Autonome de l'Éducation Nationale), et associé au **SAGES** (Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Supérieur). A ce titre nos responsables sont régulièrement reçus au Ministère ou à l'occasion des diverses consultations organisées.



# Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille



Syndicat - national - Indépendant  
de l'Enseignement du Second degré  
Fédération Autonome de l'Education Nationale

## DEUXIÈME SYNDICAT TOUS CORPS CONFONDUS DE L'ACADÉMIE D'AIX MARSEILLE

**ADHESION STAGIAIRE**  
**COTISATION 2012-2013**

**35 €**

Mlle                       Mme                       M.

NOM (en majuscules) : .....

Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : ...../...../.....      Situation familiale : .....      Enfants : .....

ADRESSE : .....

Commune : .....      Code postal : .....

Tél. fixe : .....      Portable : .....

Courriel : .....@.....

Le courriel est important pour recevoir les publications et communiqués du SIAES - SIES / FAEN

Professeur      Discipline : .....       CPE

Corps :  Agrégé(e)     Certifié(e)     EPS     PLP     CPE    Echelon : .....

ETABLISSEMENT : .....

Commune : .....

Cotisation de 35 euros, réglée le ...../...../..... par  chèque bancaire  CCP

Signature :

Libeller le chèque à l'ordre du S.I.A.E.S. CCP 12 999 99 G  
et l'adresser, avec cette fiche, à la trésorière :  
**Virginie VERNEUIL 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 Marseille**

*N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...*

**Pour les adhésions enregistrées de Juillet 2012 à fin Septembre 2012,**

**le chèque ne sera encaissé que le 1<sup>er</sup> octobre 2012, une fois votre premier salaire perçu.**

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

Au **SIAES**, la cotisation court sur 365 jours.

En réglant votre cotisation en Juillet 2012, vous serez adhérent(e) jusqu'en Juillet 2013.

Vous pouvez également cotiser à n'importe quel moment de l'année.

**Les adhérent(e)s du SIAES - SIES / FAEN bénéficient :**

- des publications régulières du SIAES - SIES / FAEN et des lettres d'information numériques,
- de conseils et d'un suivi personnalisé pour tous les aspects de leur carrière,
- et bien évidemment pour les mutations inter-académiques et intra-académiques (quelle que soit l'académie),
- de la disponibilité et de l'expertise des élu(e)s et responsables du SIAES - SIES / FAEN par mail, téléphone et lors des réunions d'information organisées (mutations inter, mutations intra, permanences, congrès...).